



Le travail social à l'épreuve du néolibéralisme Entre résignation et résistance

Par Curie Raymond, L'Harmattan, 2010

R. Curie, sociologue et formateur à l'Institut de travail social de Lyon/Caluire présente, dans une perspective de sociologie critique, une analyse de l'évolution du travail social ces dernières années. L'auteur revient sur des dispositifs qui régissent le travail social et qui le transforment sous l'effet de choix politiques ancrés dans les théories du néolibéralisme. Celles-ci n'influencent pas uniquement les choix politiques, mais impactent aussi les pratiques dans ce champ.

R. Curie évoque bon nombre de dispositifs influencés par la logique néolibérale qui encadrent ce champ professionnel: la loi sur la deuxième décentralisation, celle sur l'immigration ou la protection de l'enfance de 2007 ou encore celle sur la rétention de sûreté de 2008... Il consacre, à titre d'exemple, un espace assez large à la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale qui pose des principes forts tels que l'évaluation, la démarche qualité. S'agissant de l'évaluation, elle est envisagée de deux manières qui en disent long sur les visées attendues. Elle renvoie à une dimension de rentabilité et interroge « *l'éthique de l'autre* ». Tout se passe comme si les attentes à l'égard des travailleurs sociaux prenaient la forme d'une recherche d'efficacité avec un minimum de dépenses.

Entre autres réflexions, l'auteur revient, à partir de la norme ISO 8402, sur les exigences de qualité et de la démarche qualité. Après avoir défini l'une et l'autre, il met en relief la primauté des principes économiques qui sont privilégiés par les décideurs. Il n'est pas, pour autant, opposé à l'évaluation, puisqu'il considère qu'il est nécessaire « *de rendre compte et de rendre des comptes* ». R. Curie pose comme condition d'avoir une démarche éthique qui prend notamment en considération la dimension importante du temps nécessaire à l'action des travailleurs sociaux dans leurs relations avec des usagers qui font face à des difficultés de plus en plus complexes. Une démarche qu'il inscrit dans un esprit collectif qui vise à repenser l'institution dans sa globalité.

En matière de définition des professions, la mise en place des référentiels de compétence définie, pour l'auteur, une orientation techniciste. Celle-ci risque de faire verser les formations dans une logique utilitariste qui réduit la part de la pensée théorique et de l'esprit critique. Deux orientations se dessinent chez les professionnels corrélativement entre les tenants de pratiques inscrites dans la durée, la primauté de la relation, la préoccupation de rechercher les causes des difficultés rencontrées chez les usagers et ceux qui envisagent leur travail sous l'angle des compétences, l'intervention sur « *les symptômes* » ou à partir de la logique du service.

Face à cette situation, R. Curie revient sur les formes de résistances déployées par les travailleurs sociaux. La première catégorie de réactions vise « *une modification du positionnement des travailleurs sociaux au niveau des idées, des valeurs, des représentations dominantes et des pratiques langagières.* » L'autre, qu'il qualifie de corporatistes, prend des formes différentes (souci de confort personnel, isolement de certains professionnels, retranchement derrière l'anonymat, résistance aux changements notamment).

L'auteur conclue son travail par une série de pistes de réflexions qui proposent des alternatives à cette situation. On peut y lire entre autres : la sécurisation du travail comme moyen de faire face à la fragmentation des tâches, l'importance de la qualification des travailleurs sociaux et de l'inscription de leurs missions dans un projet global de l'action sociale dans lequel le Conseil supérieur du travail donnerait une « *référence à tous les professionnels.* »